



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PAC

Question écrite n° 55413

Texte de la question

M. Philippe Martin attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les inquiétudes suscitées dans le secteur betteravier par les propositions de la commission européenne concernant le règlement sucre. Ces professionnels craignent une stabilisation de ce secteur agro-alimentaire ainsi qu'une remise en cause des accords de Berlin qui fixent le cadre de la politique agricole commune jusqu'en 2002. Compte tenu de ces revendications, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il entend prendre sur ce dossier.

Texte de la réponse

La proposition de règlement du Conseil portant organisation commune des marchés dans le secteur du sucre a été adoptée par le collège des commissaires, le 4 octobre 2000. La remise tardive par la Commission de son projet de règlement et l'absence d'avis du Parlement européen n'ont pas permis de conclure la négociation sous présidence française. Néanmoins, tout a été fait pour consolider avant la présidence suédoise les acquis techniques des débats au sein du groupe de travail et du Conseil supérieur de l'agriculture et rechercher au Conseil un consensus politique sur ce que devraient être les grandes lignes de la nouvelle OCM. C'est ainsi que la présidence française a pu constater, lors du Conseil du 19 décembre, qu'une majorité qualifiée était réunie en faveur d'un compromis de nature à préserver les grands équilibres du secteur sucrier européen et, en particulier, de proroger le régime actuel pour cinq campagnes, de maintenir le régime de péréquation des frais de stockage et donc, en conséquence, le dispositif d'aides au raffinage, de maintenir les quotas actuels et les besoins maximaux d'approvisionnement de l'industrie du raffinage. Le Parlement devrait rendre son avis avant la fin du mois de février. La France est déterminée à faire valoir la position du Conseil et à défendre cet acquis essentiel de la présidence française.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55413

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2000, page 7058

Réponse publiée le : 5 mars 2001, page 1353